

Parc national de forêts

Les enjeux climatiques

Le jeune Parc national de forêts place le changement climatique en tête de ses recherches et se structure pour mieux résister aux bouleversements qui s'amorcent.

QUESTIONS DE NATURE

RÉCHAUFFEMENT : LES HÊTRES EN DANGER



Entretien avec **Matthieu Delcamp***
www.bourgogne-franche-comte-nature.fr

Le Parc national de forêts, délimité sur le plateau de Langres (Côte-d'Or) constitue un témoin de référence du changement climatique.

■ **Pourquoi la prise en compte du changement climatique est-elle centrale pour le Parc national de forêts ?** Le Parc est situé sur le plateau de Langres, qui constitue un carrefour hydrologique alimentant en eau deux grands bassins, celui de la Seine et du Rhône. La relative bonne qualité de l'eau, sa fraîcheur et son oxygénation permettent d'accueillir des espèces aquatiques patrimoniales comme la truite fario, le chabot, ou l'écrevisse à pieds blancs. Un réseau de marais tufeux, milieu rare, parcourt le territoire. Que ce soit en

termes de préservation de la ressource ou de protection des espèces, l'eau représente donc un fort enjeu. Il est nécessaire de veiller à maintenir des arbres pourvoyeurs d'ombre, effacer les obstacles et réduire les pollutions d'origines agricoles pour minimiser son réchauffement et sa dégradation. De plus, le Parc est à 45 % une terre d'agriculture, activité dépendante du climat. L'agroécologie sera valorisée pour mieux faire face aux nouvelles conditions.

■ **Quelles espèces sont plus sensibles au changement climatique dans le Parc ?** Le Parc a été créé pour protéger la forêt feuillue de plaine, dont l'essence principale est naturellement le hêtre, connu pour être sensible à la hausse des températures et surtout au manque de pluie. Les sécheresses consécutives de 2018 et 2019 ont cependant révélé que d'autres essences, tel que

le chêne pédonculé, peuvent aussi souffrir sévèrement. Par ailleurs, le plateau de Langres est un refuge pour des « relictés glaciaires ». À la fin de la dernière grande glaciation, il y a environ dix mille ans, des espèces caractéristiques des milieux froids, comme le sabot de Vénus ou le thymélé, y ont, en effet, subsisté grâce à un microclimat semi-continental, plus froid et humide que les régions voisines. Avec le changement climatique, ces espèces risquent de ne plus pouvoir vivre ici et n'auront pas de territoire refuge à proximité.

■ **Quelles solutions sont envisagées pour la sauvegarde de la forêt ?** La philosophie du Parc est prioritairement de laisser la possibilité aux espèces de s'adapter en leur offrant des conditions favorables. Pour les parties exploitées, une gestion en futaie irrégulière sera ainsi privilégiée : arbres prélevés de

manière ciblée selon les besoins, peuplement composé d'arbres d'âges différents, jamais de coupes à blanc. De telles pratiques sylvicoles conservent mieux la fraîcheur et l'humidité. Pour le territoire, la plus-value du Parc est de pouvoir mettre en place des dispositifs de suivi sur la durée sur l'état de santé et la croissance des arbres. Une réserve intégrale forestière de 3.100 ha servira d'espace témoin sans gestion forestière. Le Parc conduira aussi des expérimentations concrètes qui aboutiront à des préconisations à grande échelle, ses forêts étant représentatives des plateaux calcaires du nord-est de la France. ■

(*) Chargé de mission du Parc national de forêts.

➔ **Contributions.** Rubrique coordonnée par Daniel Sirugue, Rédacteur en chef de Bourgogne-Franche-Comté Nature et conseiller scientifique au Parc naturel régional du Morvan. Illustration : Gilles Macagno.

NATUREXPRESS

Le mot de l'expert

Matthieu Delcamp. Comment le Parc national de forêts s'organise-t-il autour des enjeux climatiques ? Le Parc est doté d'une charte composée de grands objectifs de préservation et d'orientations de développement durable. La zone cœur du Parc fait l'objet d'une réglementation, avec notamment l'interdiction de défricher ses 53.000 ha forestiers. Ce cœur et la zone qui l'entoure, l'aire d'adhésion, seront accompagnés pour adopter des modes de gestion appropriés aux enjeux. Des plans d'action ciblés sur l'adaptation au changement climatique seront de plus déclinés. Le Parc a, également, prédefini une stratégie scientifique dont l'un des trois axes porte sur le changement climatique. Les recherches ayant trait à ce sujet seront ainsi prioritairement soutenues. Un Plan climat-air-énergie territorial complètera ces dispositifs. ■



SPÉCIALISTE. « Interdiction de défricher. »
PHOTO BFCN

Pour en savoir plus...

Revue. Retrouvez un zoom sur les enjeux climatiques et le Parc national de forêts dans le n° 29 de la revue *Bourgogne-Franche-Comté Nature*. Pour plus d'informations sur le Parc : <http://www.forets-parcnational.fr>.



Mini-glossaire

Agroécologie. Pratique agricole fondée sur un respect de l'écosystème. ■

Plan climat-air-énergie territorial. Plan intercommunal fixant les objectifs stratégiques et opérationnels d'un territoire sur les thématiques de la qualité de l'air, l'énergie et le climat. ■

En attendant...

Internet. BFC Nature propose des lectures numériques de tous ces anciens numéros de la revue scientifique ainsi que *Nature Junior*. Tous les articles sont disponibles en ligne sur www.bourgogne-franche-comte-nature.fr. C'est le moment de parfaire votre connaissance de la nature et de découvrir les actions menées en Région. Bonne lecture ! ■

AU SOMMAIRE DE LA SEMAINE PROCHAINE



Questions de Nature

Insectes. Le lucane cerf-volant (dessin Gilles Macagno) est le plus gros coléoptère d'Europe. C'est aussi le plus spectaculaire, car c'est un "cerf-volant" ! Un qualificatif attribué du fait de l'impressionnante envergure des mandibules des mâles, rappelant les bois des cerfs. ■

PAS SI BÊTE ■
Rendez-vous avec nos amies les bêtes

Avec cette rubrique, retrouvez les conseils et les bonnes attitudes à adopter avec les chats et les chiens. Et les offres d'adoption en lien avec les refuges de la Nièvre. ■



TRAQUE DES CARNASSIERS. Seule est autorisée la pêche en rivières et canaux.

Pêche

Enfin au bord de l'eau. Depuis lundi 11 mai, date du déconfinement, les pêcheurs peuvent à nouveau pratiquer leur passion dans les rivières et canaux du département. Dimanche, nous aborderons l'ensemble des nouvelles mesures liées à la pêche dans la Nièvre. ■